FERTILIZER CANADA
FERTILISANTS CANADA

907 – 350 Sparks, Ottawa ON K1R 7S8
T (613) 230-2600 | F (613) 230-5142

info@fertilizercanada.ca
fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

NOTE DE SERVICE

DATE : le 14 avril 2016
À : Membres de Fertilisants Canada
DE : Giulia Brutesco, Directrice principale, Normes industrielles
OBJET : Code de pratiques concernant l'utilisation du nitrate d'ammonium à des fins agricoles – Mise à jour concernant la mise en œuvre

---

Félicitations aux agro-détaillants – ils sont plus de 25 – qui ont amorcé dans leurs installations un audit sur la sûreté de leur entreposage et de leur manipulation du nitrate d'ammonium.

Le Code de pratiques concernant l'utilisation du nitrate d'ammonium à des fins agricoles (Code NA), qui est entré en vigueur le 31 décembre 2015, exige de tous les membres de Fertilisants Canada qui entreposent, distribuent, ou manipulent du nitrate d'ammonium à des fins agricoles une certification au moyen d'un audit réalisé au regard des exigences du code. Fertilisants Canada est très encouragé de la participation volontaire au Code NA d'agro-détaillants qui ne sont pas membres de l'organisme et qui proviennent de régions du pays où l'utilisation du nitrate d'ammonium est très répandue. Nous avons bon espoir que le taux de conformité au Code NA dans les installations admissibles de l'Est du Canada s'approchera de 100 % d'ici peu. Fertilisants Canada est conscient des efforts et des investissements importants que les agro-détaillants ont dû consentir en peu de temps pour se conformer au Code NA. L'importance qu'accordent les agro-détaillants à la sécurité est digne de mention.

Étant donné que ce code à audit obligatoire en est à sa première année et qu'il y a eu une pénurie d'auditeurs, nous avons fait preuve de souplesse dans nos démarches visant à favoriser la conformité des installations. Les installations qui utilisent du nitrate d'ammonium à des fins agricoles et qui n'ont pas encore amorcé d'audit sont invitées à s'identifier auprès de Fertilisants Canada par l'entremise de l'Association pour les normes d'entreposage des produits agrochimiques (ANEPA) et à confirmer avoir pris des dispositions en vue d'un audit **d'ici le 30 avril 2016**. Il conviendrait de fixer le moment de l'audit le plus tôt possible.

Veuillez communiquer avec Dan Moore pour réserver votre audit en composant le (450) 243-0485 ou en utilisant l'adresse dmoore@axion.ca.

La certification est une condition pour être membre de Fertilisants Canada. Bien que nous fassions preuve de souplesse, nous nous attendons à ce que toutes les

FERTILIZER CANADA
FERTILISANTS CANADA

907 – 350 Sparks, Ottawa ON K1R 7S8
T (613) 230-2600 | F (613) 230-5142

info@fertilizercanada.ca
fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

installations prennent les mesures nécessaires pour obtenir leur certification dans un délai raisonnable. En outre, nous nous attendons à ce que toutes les installations, sans égard au statut du processus d'audit, respectent les exigences du Code NA.

Le nitrate d'ammonium est un fertilisant important auquel tiennent les agriculteurs. En suivant le Code NA, les agro-détaillants veillent à la sécurité des Canadiens et font en sorte que les agriculteurs pourront obtenir des récoltes saines à l'aide de nitrate d'ammonium pendant plusieurs années.

Visitez www.fertilizercanada.ca/fr/ pour obtenir plus d'information sur le Code NA, l'apprentissage électronique et les autres ressources de l'organisme. Si vous avez des questions sur le Code NA ou le processus d'audit, communiquez avec Amanda Pach à 613-786-3040 ou à apach@fertilizercanada.ca.